

Index AI : PRE01/376/2011  
01 August 2011

## **Syrie. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit prendre des mesures face au bain de sang**

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit de toute urgence réagir face à la répression qui s'abat sur la Syrie et saisir la Cour pénale internationale (CPI) de cette situation, a déclaré Amnesty International lundi 1er août, alors que les forces de sécurité continueraient de pilonner la ville de Hama, où l'on dénombre désormais des dizaines de victimes.

Le Conseil de sécurité doit se réunir lundi 1er août pour débattre des violences commises dans toute la Syrie, qui auraient fait deux victimes à Hama lors de nouveaux heurts, tandis qu'au moins 52 personnes, dont quatre enfants, y auraient trouvé la mort le 31 juillet.

Partout en Syrie, les gens sont descendus dans la rue le 1er août pour protester massivement contre ces derniers homicides.

« Les autorités syriennes ont lancé leur offensive la plus meurtrière contre des manifestants pour la plupart pacifiques réclamant des réformes, a indiqué Philip Luther, directeur adjoint du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International.

« Le président Bachar el Assad n'étant absolument pas disposé à stopper ses forces de sécurité, l'ONU doit prendre des mesures décisives pour endiguer cette violente campagne de répression.

« Elle doit pour le moins instaurer un embargo sur les armes, geler les avoirs du président Bachar el Assad et des hauts responsables soupçonnés de crimes contre l'humanité, et saisir le procureur de la CPI de cette situation. »

Il y a un mois, les troupes syriennes s'étaient retirées de la ville de Hama – épice de du mouvement de contestation réformateur ces derniers mois – mais elles sont revenues en force ces derniers jours.

Les soldats et les chars auraient tenté d'entrer une nouvelle fois dans la ville le 31 juillet au petit matin. Ils ont pilonné des quartiers résidentiels, tandis que résonnaient les tirs de mitrailleuses. Des dizaines d'habitants sont morts en s'efforçant de stopper l'avancée des troupes ; selon certaines informations, les gens n'ont eu d'autre choix que de les enterrer dans leurs quartiers.

Dans d'autres régions de Syrie, notamment dans la ville de Dayr al Zor, dans l'est du pays, où des tirs nourris ont été signalés le 31 juillet, les affrontements avec les forces de sécurité ont fait 11 victimes.

Un militant des droits humains a rapporté à Amnesty International que certains membres des forces de sécurité avaient aussi été tués ou kidnappés à Hama et Dayr al Zor.

Un employé de l'un des quatre hôpitaux de Hama a révélé que l'établissement avait reçu 19 cadavres depuis le 31 juillet, tous des hommes, dont 18 civils et un policier. Tous avaient reçu des balles à la tête et

à la poitrine.

Le policier, Mahmoud Abboud, jouait semble-t-il le rôle de médiateur entre les manifestants et le poste de police de la ville, lorsqu'il a reçu une balle dans la tête et a été transporté à l'hôpital par les manifestants.

D'après l'agence de presse officielle SANA, des « groupes armés » à Hama et Dayr al Zor ont abattu six membres de l'armée et des forces de sécurité et s'en sont pris à des biens publics et privés. L'agence a également révélé que le président syrien Bachar el Assad avait salué les soldats qui se sont « interposés face aux ennemis de la Syrie » au cours des opérations menées ce week-end, qui marquait le début du mois du ramadan.

À ce jour, Amnesty International a recensé plus de 1 500 personnes qui auraient été tuées depuis le début des manifestations en faveur de la réforme, à la mi-mars. Beaucoup seraient des manifestants et des habitants tombés sous les balles réelles des policiers et des soldats.

Des milliers d'autres personnes ont été arrêtées dans le sillage de la contestation, dont beaucoup ont été détenues au secret – nombre d'entre elles auraient été victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements en détention, se soldant parfois par la mort. D'après ses recherches, Amnesty International estime que les crimes commis constituent des crimes contre l'humanité car ils semblent relever d'une attaque de grande ampleur visant la population civile de manière systématique.

Amnesty International a appelé à maintes reprises le Conseil de sécurité de l'ONU à saisir la Cour pénale internationale de la situation syrienne, comme il l'a fait pour le gouvernement libyen en février, en raison de la répression violente contre les manifestations en Libye.

« Il est plus que temps que le Conseil de sécurité de l'ONU se décide à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la répression sanglante qui continue de faire d'innombrables victimes sur fond de manifestations pacifiques en Syrie », a conclu Philip Luther.